

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Huile Royal Purple Synfilm GT
Autres moyens d'identification : Huile Synfilm GT
Numéros de référence : H11031221, H11031222, H11031223, H11031231, H11031232, H11031233

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrifiant et inhibiteur de corrosion.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Point de contact au Royaume-Uni

Edwards, Innovation Drive, Burgess Hill, West Sussex,
RH15 9TW, Royaume-Uni

Renseignements généraux

Tél. : +44 (0)8459 212223
E-mail : info@edwardsvacuum.com

Point de contact en France

Edwards France SAS
101 Rue de la Bongarde
92230 Gennevilliers
France

Renseignements généraux

Tél. : +33 (0)1 41 21 12 56

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Chemtrec : 1-800-424-9300

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH : Mélange.
Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 : Non disponible.
Classification conformément à la directive 1999/45/CE : Non disponible.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Aucun.
Phrase(s) de risque : Aucun.
Conseil(s) de prudence : S3 - Conserver dans un endroit frais.
S16 - Conserver à l'écart de toute source d'inflammation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

2.3 Autres dangers

Critères PBT : Non disponible.

Critères vPvB : Non disponible.

Autres dangers n'entraînant pas une classification : Non disponible.

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Composant	Poids en %	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque/ mentions de danger*
Huile à base synthétique avec additifs synthétiques et solvants isoparaffiniques**	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

* Classe de danger, phrase de risque et mentions de danger. Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE 1272/2008 (modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression "Non applicable" figurera dans la colonne.

Le texte complet des phrases de risque et des mentions de danger déclarées figure à la Section 16.

** Composants. La composition de l'huile de base est exclusive. Aucun composant du produit n'est classifié comme dangereux.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Yeux : Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en soulevant de temps à autre les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

Peau : Laver avec un nettoyant pour les mains, puis à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes persistent. Porter les vêtements contaminés au nettoyage à sec avant de les porter à nouveau.

Ingestion/Voie orale : En cas d'ingestion, donner beaucoup d'eau à boire et consulter un médecin. NE RIEN donner à boire à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.

Inhalation : Conduire la personne à l'air frais. En cas de difficulté respiratoire, une personne compétente doit administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

Conseil général : Aucun.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux :	Peut entraîner une irritation.
Peau :	Peut irriter la peau après un contact prolongé.
Ingestion/Voie orale :	Peut causer de la diarrhée.
Inhalation :	Le brouillard d'huile peut tapisser les voies respiratoires et ainsi rendre la respiration difficile.

Symptômes liés à une surexposition :

Yeux :	Non disponible.
Peau :	Non disponible.
Ingestion/Voie orale :	Non disponible.
Inhalation :	Non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse, poudre sèche, halon, dioxyde de carbone, sable, terre et brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés : Des jets d'eau peuvent occasionner un moussage important.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie et d'explosion : Non disponible.

Produits de décomposition dangereux : Fumée, suie en suspension dans l'air, hydrocarbures, oxydes de carbone, soufre et azote. Les résidus contiennent essentiellement de la suie et des oxydes minéraux.

5.3 Conseils aux pompiers

Précautions particulières pour les pompiers : Non disponible.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Les préposés à la lutte contre le feu doivent porter un appareil respiratoire autonome avec masque complet configuré en mode de pression positive.

Pour les propriétés d'inflammabilité, se reporter à la Section 9.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Pour les non-secouristes : Porter des gants résistants à l'huile et une salopette de protection.

Pour les secouristes : Non disponible.

6.2 Précautions relatives à l'environnement :

Contenir la fuite s'il est sûr/possible de le faire. Utiliser des digues ou un système de rétention pour éviter toute dispersion. Eviter de contaminer les égouts, rivières, fleuves et autres cours d'eau avec le produit répandu. Informer les autorités concernées en cas de contamination importante.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Revêtir l'équipement de protection individuelle nécessaire (voir Section 8). Faire preuve de prudence ; le site de la nappe peut être glissant. Eteindre toutes les sources d'ignition et évacuer la zone. Absorber le produit à l'aide de vermiculite, de sable sec, de terre ou de tout autre matériau absorbant inerte similaire. Recueillir le produit répandu dans un récipient couvert à des fins d'élimination. Utiliser une solution nettoyante appropriée pour nettoyer les résidus de produit. Eliminer conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur. Ne pas déverser dans les eaux de surface ni dans les égouts sanitaires.

6.4 Référence à d'autres sections

Se reporter à la Section 8 pour plus d'informations sur l'équipement de protection individuelle.

Se reporter à la Section 13 pour plus d'informations sur les considérations relatives à l'élimination.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuelle approprié lors la manipulation du produit (voir Section 8). Eviter de manger, de boire et de fumer dans des zones d'utilisation du produit. Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène. Se laver les mains après utilisation et avant de boire et de manger.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

NE PAS stocker avec la nourriture. Stocker dans les récipients d'origine hermétiquement fermés, à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart d'agents oxydants, d'acides inorganiques/organiques forts et de sources d'inflammation.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFLIM GT

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
Aucune identification	Non applicable	Non applicable	Non applicable

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures techniques appropriées : Veiller à une bonne ventilation dans toutes les conditions de travail.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/du visage : Lunettes de protection avec écrans latéraux en cas d'éclaboussures, en particulier lors d'application sur des pièces en mouvement.

Protection des mains/de la peau : Porter des vêtements de protection appropriés, tels que des gants et une salopette/combinaison, en fonction du risque présent sur le lieu de travail spécifique.

Protection respiratoire : Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation. En cas de vaporisation, utiliser un respirateur individuel et un filtre hydrocarbure agréé conformes aux normes locales et nationales.

Mesures d'hygiène : Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène. Bien se laver le visage, les mains et toutes les parties exposées de la peau après manipulation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et contaminé. Ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation du produit.

Autre protection/protection générale : Aucun.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide pourpre	Point de fusion / point de congélation	Non disponible	°C / °F
Odeur	Caractéristique	Point initial d'ébullition et intervalle	> 371 / > 700	°C / °F
Seuil olfactif	Non applicable	Point d'éclair	> 177 / > 350	°C / °F
pH	Neutre	Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible	°C / °F
Taux d'évaporation	Négligeable	Pression de vapeur	< 0,1	kPa
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable à température ambiante	Densité de vapeur	Supérieure à l'air	g/cm ³
Solubilité(s)	Insoluble	Densité relative	> 0,82	g/cm ³
Coefficient de séparation : n-octanol/eau	Non disponible	Température d'auto-inflammabilité	> 315 / > 600	°C / °F
Propriétés explosives	Non disponible	Température de décomposition	Non disponible	°C / °F
Propriétés comburantes	Aucune	Viscosité	Non disponible	cSt

9.2 Autres informations

Non applicable.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non disponible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation. Aucun agent photoréactif.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Sources d'inflammation et températures extrêmes.

10.5 Matières incompatibles

Acides inorganiques et organiques forts, agents oxydants.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

10.6 Produits de décomposition dangereux

Fumée, suie en suspension dans l'air, hydrocarbures, oxydes de carbone, soufre et azote. Les résidus contiennent essentiellement de la suie et des oxydes minéraux.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :	Non disponible.
Irritation :	Très légère irritation de la peau.
Corrosivité :	Non disponible.
Sensibilisation :	Non disponible.
Toxicité à dose répétée :	Non disponible.
Cancérogénicité :	Aucun.
Mutagénicité :	Non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique :	Non disponible.
STOT - exposition répétée :	Non disponible.
Danger par aspiration :	Non disponible.
Toxicité pour la reproduction :	Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

Non disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Effets sur les yeux :	Peut entraîner une irritation.
Effets sur la peau :	Peut irriter la peau après des contacts prolongés.
Effets de l'ingestion/Effets oraux :	Peut causer de la diarrhée.
Effets de l'inhalation :	Le brouillard d'huile peut tapisser les voies respiratoires et ainsi rendre la respiration difficile.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Non disponible.

Autres informations

Non disponible.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucun.

12.4 Mobilité dans le sol

En cas de dispersion dans l'environnement, l'adsorption dans les sédiments et le sol sera le comportement prédominant.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non disponible.

vPvB : Non disponible.

12.6 Autres effets néfastes

En raison de sa nature fluide et de sa densité spécifique, l'huile flotte ou se répand à la surface de l'eau, ce qui en fait un contaminant importun. Elle ne devrait pas être toxique pour les organismes marins ou terrestres.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

Conditionnement : Jeter l'emballage conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.3 Classe de danger pour le transport

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	IMDG	IATA	TDG - Canada	DOT - Etats-Unis
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Europe

Ce produit a été classé conformément au règlement européen n° 1907/2006 (REACH) relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Classé dangereux à livrer : non.

Loi fédérale allemande sur la gestion des eaux : Classe de contamination de l'eau - Non disponible.

Etats-Unis

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire américain TSCA (Toxic Substances Control Act).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de substances chimiques toxiques soumises aux obligations de notification de l'article 313 de l'EPCRA (Emergency Planning and Community Right-to-Know Act) de 1986 et de la norme 40 CFR partie 372.

Californie - proposition 65 : Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'état de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Canada

Classification WHMIS : Non applicable.

Les composants de ce produit sont répertoriés dans la liste des substances domestiques (DSL) du Canada.

15.2 Evaluation de la sécurité des produits chimiques

Non disponible.

16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée conformément à la norme ANSI Z400.1, au règlement (CE) n° 1907/2006 (tel que modifié par le règlement n° 453/2010) concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) et au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

16.1 Texte complet des mentions et phrases abrégées

Phrase(s) de risque	Sans objet.
Conseil(s) de prudence	S3 - Conserver dans un endroit frais. S16 - Conserver à l'écart de toute source d'inflammation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

16.2 Codes de danger NFPA / HMIS

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	0	Santé	0	
Inflammabilité	1	Inflammabilité	1	
Instabilité	0	Réactivité	0	

0 = Pas de danger
1 = Léger danger
2 = Danger moyen
3 = Danger sérieux
4 = Grave danger

16.3 Source d'informations pour cette fiche de données

- Fiche de données de sécurité Synfilm GT de Royal Purple, Inc. Date de révision : avril 2011.

16.4 Glossaire

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; ADN - European agreement concerning the international carriage of dangerous goods by inland waterways; ADR - European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road; ATE - Acute Toxicity Estimate; Canadian TDG - Canadian Transportation of Dangerous Goods; CAS No. - Chemical Abstracts Service number; CEN - European Committee for Standardization; Chemtrec - Chemical Transportation Emergency Centre (US); DSL - Domestic Substances List; EC No. - EINECS and ELINCS Number (see also EINECS and ELINCS); EC₅₀ - Median effective concentration; ECHA - European Chemicals Agency; EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits; EINECS - European Inventory of Existing Commercial Substances; ELINCS - European List of Notified Chemical Substances; EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act; EU European Union; HMIS - Hazardous Material Information Service; IATA - International carriage of dangerous goods by air; IMDG - International carriage of dangerous goods by sea; LC₅₀ - Median lethal concentration; LD₅₀ - Median lethal dose; NFPA - National Fire Protection Association; NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health (US); OECD - Organisation for Economic Co-operation and Development; OEL - Occupational exposure limit; OSHA - Occupational Safety and Health Administration; PBT - Persistent, bioaccumulative, toxic chemical; PEL - Permissible exposure limit; RID - International carriage of dangerous goods by rail; SARA (Title III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; STEL - Short term exposure limit, 15 minute reference period; STOT - Specific Target Organ Toxicity; SCBA - Self-Contained Breathing Apparatus; * TLV - Threshold limit value; TSCA - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469; TWA - Time weighted average, 8 hour reference period; US DOT - US Department of Transportation; vPvB - Very persistent, very bioaccumulative chemical; WHMIS - Workplace Hazardous Materials Information System.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

NOM DU PRODUIT : HUILE - ROYAL PURPLE SYNFILM GT

16.5 Révisions :

Avril 2010 - Fiche de données mise à jour en fonction des informations de sécurité récentes du fabricant.

Juin 2010 - Fiche de données mise à jour en fonction des informations réglementaires en vigueur.

Novembre 2011 - Fiche de données mise à jour avec les tout derniers numéros de référence.

Février 2012 - Fiche de données mise à jour en fonction des informations de sécurité récentes du fabricant et de la toute dernière réglementation en vigueur.

Novembre 2012 - Mise à jour des points de contact en Europe et aux Etats-Unis.

Novembre 2013 - Fiche de données mise à jour conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (tel que modifié par le règlement n° 453/2010) et au SGH.

Janvier 2016 - Mise à jour des points de contact. Date de révision non modifiée pour conserver la date de révision prévue tous les deux ans de la fiche FDS.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant ; la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on leur accorde.